



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS



Quelques points du conseil municipal du 27 juin 2022

Conseil Municipal des jeunes

La Municipalité a le souhait de créer un Conseil Municipal des Jeunes qui aura pour mission de former les jeunes à la citoyenneté, à la démocratie, par la réalisation d'actions concrètes.

Seront candidats et élus :

- 5 jeunes quiérysiens de CM1/CM2
- 4 jeunes quiérysiens en 6^{ème} et 5^{ème}

Seront électeurs :

- Les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 quiérysiens ou fréquentant l'école publique
- Les jeunes quiérysiens de 6^{ème} et 5^{ème}

Le mandat de conseiller jeune élu est de 2 années scolaires (de septembre à août)

Une réunion publique sera organisée en septembre.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Projet d'installation de bancs et poubelles

La commission environnement s'est réunie à plusieurs reprises et a fait le tour du village pour travailler sur le positionnement des bancs, des poubelles et des distributeurs « Toutounet » (sacs pour déjections canines). Une proposition est faite au conseil municipal.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Lors du débat sur le projet de bancs et poubelles, il a été évoqué les voitures « ventouses » qui stationnent à demeure dans quelques rues du village. Il a été décidé de recevoir les 3 propriétaires connus pour leur demander d'enlever leur véhicule.

Il a été aussi décidé de remettre des lignes jaunes (conformément au code de la route) sur les bordures de trottoir où le stationnement de voitures est dangereux.

⇒ Vous pouvez consulter le compte-rendu sur notre site : <https://www.quieryla-motte.fr/sites/default/files/2022-07/CR%20pour%20Affichage%20du%20Conseil%20Municipal%2020220607.pdf>



GRIPPE AVIAIRE

Un cas d'influenza aviaire (grippe aviaire non transmissible à l'homme) a été détecté sur un goéland à Vitry-en-Artois ce 8 juillet. La préfecture a étendu son périmètre de protection à notre commune :

Obligations :

- claustration des oiseaux afin qu'ils ne soient pas contaminés par la faune sauvage
- mouvements des oiseaux interdits sauf autorisation de la DDPP,
- surveillance d'élevage renforcée même chez les particuliers (poules, pigeons...)

CCAS

Le CCAS a décidé de faire une action envers les jeunes en offrant un ticket de piscine (AQUATIS) aux Quiérysiens de **11 ans révolus au 01/01/2022 jusqu'à 17 ans au 01/01/2022** dont les parents ou un des parents habitent le village. Si vous êtes concernés, il suffit de venir retirer ce ticket à la mairie aux heures d'ouverture.

CÉRÉMONIE du 14 JUILLET (Rappel)

Mercredi 13 juillet 2022

20 h 00 : Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

20 h 15 : Verre de l'amitié à la mairie

21 h 00 : Retraite aux flambeaux au départ de la mairie.

21 h 30 : Repas au stade sur réservation

23 h 00 : Feu d'artifice au stade...

Bal populaire



REPAIR CAFE

L'atelier Repair café n'aura pas lieu en juillet et en août. Il reprendra chaque 2^{ème} lundi du mois de septembre. Prochain rendez-vous **lundi 12 septembre** de 17h à 19h salle des Essarts.

CADRE DE VIE

L'été est arrivé, vous pouvez encore vous inscrire au concours de maisons fleuries jusqu'au **20 juillet dernier délai**.

Attention avancée de la collecte des déchets verts

Comme le jeudi 14 juillet est férié, la collecte des déchets verts est avancée au **mercredi 13 juillet**

CANICULE/FORTES CHALEURS

Soyons vigilants et solidaires

Vous avez la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire des proches sur la liste des personnes vulnérables. En cas de besoin, vous pouvez appeler la mairie au 03.21.50.16.55, mail : mairie@quierylamotte.fr ou téléphonez à :

Frédéric HUMEZ : 06 07 19 38 99

Jacques GOLAWSKI : 07 68 47 48 11

Nadine DEJAIGHER : 06 71 57 08 72

Geneviève ZAJAC : 06 71 03 63 13

Bernard GODAR : 06 08 23 16 60

Santé Publique France rappelle les conseils simples à adopter par tous en cas de fortes chaleurs :

- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Evitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et osez demander de l'aide si nécessaire.
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer

En voiture et lors de longs trajets :

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir
- Sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Toujours soucieux de réduire notre impact environnemental, nous vous proposons de consulter **le flash info** sur Panneau Pocket ou sur notre site internet. Si vous souhaitez continuer de le recevoir en version papier, merci de déposer le coupon ci-dessous en mairie.

Attention, ceci ne concerne pas le bulletin municipal qui continuera d'être distribué dans votre boîte aux lettres.

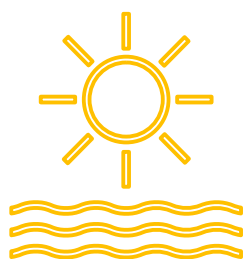
✂-----

Madame / Monsieur :

Adresse :

Souhaite recevoir le flash info en version papier

Signature



**BONNES
VACANCES
A TOUS !**